

# GRANDIR ENSEMBLE

## **PLAN ACTION FAMILLE TERREBONNE**

DE LA POLITIQUE FAMILIALE DE  
LA VILLE DE TERREBONNE

OCTOBRE 2005



**Terrebonne**

*Une histoire de vie*



## Mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Depuis des années, nous travaillons sans répit afin d'offrir aux gens d'ici la plus grande qualité de vie possible, car le rôle premier d'une ville est de s'assurer du bien-être des gens qui l'habitent.

L'administration municipale que j'ai l'honneur de diriger cherche donc constamment des façons de mieux répondre aux besoins, en offrant par exemple des loisirs variés, en aménageant des parcs et des espaces verts, des équipements et des installations, et en organisant le territoire de façon adéquate.

C'est dans ce cadre que nous présentons le Plan Action Famille Terrebonne. Ce plan d'action répond aux besoins des familles d'aujourd'hui, car nous avons pris acte de la nouvelle réalité. Il est le fruit d'un partenariat très constructif avec le milieu.

Le Plan Action Famille Terrebonne vient consacrer notre volonté d'inscrire la famille au cœur de nos engagements. Il est le témoin des efforts supplémentaires que nous consentirons envers les familles, dans le respect des compétences et des ressources qui sont les nôtres.

Jean-Marc Robitaille  
Maire de la Ville de Terrebonne



## Mot de la présidente

de la Commission de la famille, des affaires sociales,  
de l'action communautaire et de la condition féminine

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En mai dernier, nous lançons la toute première Politique familiale de la Ville de Terrebonne. Fruit du travail de l'ensemble de la communauté, la Politique familiale élabore 12 grands objectifs à atteindre au cours des prochaines années pour que les familles d'ici se sentent encore mieux chez elles.

Afin que la Politique familiale soit efficace, nous devons l'accompagner d'un plan d'action contenant des mesures et des actions concrètes. Ce sont ces mesures et ces actions que nous présentons dans ce Plan Action Famille Terrebonne. Il est le témoin de nos choix et de nos priorités collectives.

Tout comme la Politique familiale, le Plan Action Famille Terrebonne vient compléter le travail amorcé depuis plusieurs années déjà et qui fait de Terrebonne une ville où la famille est au cœur de nos actions.

Vous retrouverez donc, pour chacun des grands objectifs, la liste des mesures déjà entreprises et celles que nous mettrons de l'avant.

Je tiens à remercier les membres de la Commission de la famille, des affaires sociales, de l'action communautaire et de la condition féminine, les membres du conseil municipal ainsi que l'administration municipale de la Ville de Terrebonne pour leur précieuse collaboration.

*Marie-Claude Lamarche*

Marie-Claude Lamarche  
Conseillère municipale

## Introduction

Le conseil municipal a adopté sa politique familiale en mai 2005. Celle-ci se veut un cadre de référence pour inciter l'administration à prendre une orientation familiale dans ses décisions et ses initiatives.

La Politique familiale est un engagement envers la famille et les enfants.

Pour y parvenir, la Ville doit définir des actions qui préciseront la politique vers l'atteinte d'objectifs.

Le présent Plan Action Famille Terrebonne propose des mesures concrètes pour les douze objectifs répartis selon six champs d'interventions conformément à la Politique familiale. Ce plan vise une planification quinquennale telle qu'elle est définie dans la Politique familiale.

Puisque la Ville de Terrebonne pose déjà certaines actions en lien direct avec les familles, le Plan Action Famille Terrebonne distingue les mesures existantes par rapport aux nouvelles mesures. Ces dernières seront énumérées par ordre de priorité pour chacun des objectifs décrits dans la politique.



# 1. La famille et l'aménagement urbain

Afin de répondre aux besoins des familles, les actions de la Ville se traduisent souvent en termes d'aménagement urbain, de travaux publics, de transport et d'habitation.

## Faciliter l'accès aux familles

### Mesure existante

- Planifier l'aménagement du territoire en tenant compte des besoins des familles (parcs et espaces verts).

### Nouvelles mesures

- Évaluer et réaliser l'installation de panneaux « réservé pour femme enceinte », « enfant en bas âge » et « famille avec poussette » dans les stationnements de certains bâtiments municipaux.
- Favoriser par un plan de communication l'installation de panneaux « réservé pour femme enceinte » et « enfant en bas âge » dans les stationnements des commerces.



## Favoriser l'utilisation du transport en commun par les familles

### Mesure existante

- Améliorer les horaires et les circuits de transport en commun.

### Nouvelle mesure

- Réserver des places pour les femmes enceintes et les familles avec enfant en bas âge dans les autobus. Le CITM, partenaire dans ce projet, ajouterait des panneaux à cet effet.

## 2. La famille et l'environnement

La qualité de vie des citoyennes et des citoyens de Terrebonne est tributaire d'un environnement sain où il fait bon vivre. Pour ce faire, la Ville développe et entretient un véritable partenariat avec les familles.

### Améliorer constamment la qualité de vie des familles

#### Mesure existante

- Favoriser la construction de maisons intergénérationnelles.

#### Nouvelle mesure

- Faire connaître la possibilité, pour les familles, d'obtenir un bac de recyclage plus grand ou de recevoir un deuxième bac de recyclage gratuitement.



### 3. La famille et la sécurité publique

La sécurité physique et la paix d'esprit des familles de Terrebonne constituent des conditions nécessaires à leur épanouissement. Par ailleurs, les règles et les modalités d'application de la sécurité publique doivent s'adapter à la réalité des familles de Terrebonne.

## Améliorer la sécurité des familles

### Mesures existantes

- ✓ Kiosque d'information lors de la Semaine nationale de la prévention des incendies (SNPI) et remise de documents sur la vérification des détecteurs de fumée.
- ✓ Remise de dépliants expliquant la nécessité de vérifier le détecteur de fumée, la façon de faire ces vérifications et la fréquence de remplacement des piles à plus de 3 400 enfants lors des exercices d'évacuation d'établissements scolaires.
- ✓ Visites de garderies, de CPE et de classes du préscolaire pour expliquer aux enfants les différents comportements à adopter lors du déclenchement du détecteur de fumée et pour donner des conseils de sécurité sur différents sujets comme les produits toxiques, l'utilisation des médicaments et la prévention lors d'activités aquatiques.
- ✓ Publication d'un article dans les journaux locaux au sujet de la sécurité incendie dans les maisons.



- Kiosque d'information aux Galeries de Terrebonne axé sur le détecteur de fumée: thème annuel du ministère de la Sécurité publique.
- Participation aux campagnes de sécurité sur les sièges d'auto pour enfants avec les partenaires locaux et le CLSC.
- Publication d'articles dans le journal municipal *La Source* et dans les journaux locaux sur les conseils de sécurité et les services offerts directement aux familles.
- Vérification des détecteurs de fumée lors d'interventions visant les bâtiments résidentiels.

### Nouvelles mesures

- Installer des panneaux spéciaux avertissant les automobilistes de la présence d'un CPE en installation ou d'une garderie reconnue par le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.
- Publier les statistiques et les conseils de base en sécurité incendie dans le cadre d'une chronique sur la sécurité publique dans le journal municipal *La Source*.
- Publier des articles dans le journal municipal *La Source* sur l'importance de procéder à une vérification des détecteurs de fumée lors des périodes de changement d'heure.
- Faire vérifier les détecteurs de fumée par les pompiers lors des visites résidentielles (4 000 par année, à raison de 1 000 portes par caserne), du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> novembre, et remettre un dépliant sur la sécurité incendie résidentielle.



## 4. La famille, les loisirs et la culture

La diversité des activités culturelles et de loisirs et leur accessibilité sont nécessaires pour assurer l'épanouissement de toute la famille.

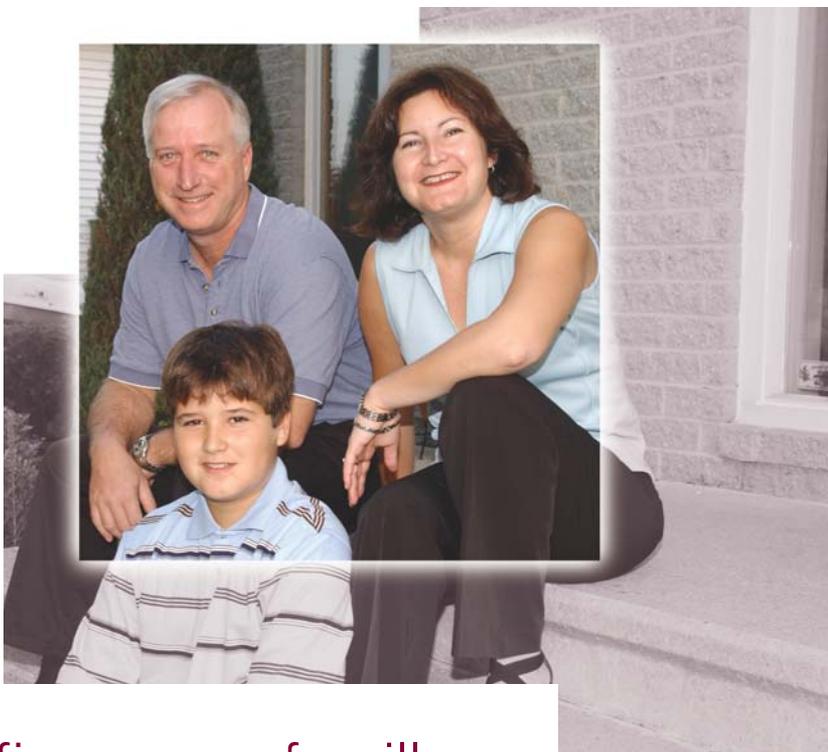
### Faciliter l'accessibilité aux différents services offerts aux familles

#### Mesure existante

- Favoriser l'inscription aux activités par des moyens diversifiés comme le courrier, le téléphone et le courriel.

#### Nouvelle mesure

- Améliorer la politique de tarification familiale dégressive en fonction du nombre d'enfants.



### Offrir des activités spécifiques aux familles

#### Mesures existantes

- Favoriser la tenue d'activités intergénérationnelles.
- Ouverture des bibliothèques une matinée par semaine pour des activités familiales et offrir l'heure du conte le matin plutôt que l'après-midi (sieste). À planifier conjointement avec les différents intervenants.

#### Nouvelle mesure

- Développer une signature *Qualité Famille* afin de promouvoir les organismes et les entreprises privées qui favorisent les activités parents/enfants.

## Favoriser l'utilisation des équipements municipaux destinés aux familles

### Mesures existantes

- Uniformiser les différents équipements des parcs (ex.: jeux d'eau, équipements de jeux) et améliorer le mobilier urbain.
- Maintenir l'intégration des enfants handicapés dans les parcs et les activités de loisirs.



### Nouvelle mesure

- Améliorer l'ombrage dans les parcs et les bancs près des aires de jeux ou des jeux d'eau.

## 5. La famille et l'organisation municipale

L'organisation de la Ville de Terrebonne favorise l'accès des familles aux services municipaux.

## Améliorer l'accessibilité des services municipaux aux familles

### Nouvelles mesures

- Aménager l'accueil de certains bâtiments municipaux pour les familles (ex.: jeux pour tout-petits).
- Favoriser l'installation de tables à langer dans certains bâtiments municipaux (ex.: chalets de parc).

## 6. La famille, les communications et le soutien à l'action communautaire

Afin de répondre aux besoins des familles, la Ville encourage les initiatives du milieu communautaire et agit comme un lien entre les familles et les organismes. De plus, la Ville établit un réseau de communication efficace avec les familles afin de toujours mieux répondre à leurs besoins.

### Encourager et soutenir les initiatives du milieu

#### Mesure existante

- Augmenter l'offre de logements sociaux destinés aux familles.

#### Nouvelles mesures

- Mettre sur pied un programme de promotion de la Politique familiale et développer une synergie entre les partenaires dans le but d'encourager et de dynamiser le milieu.
- Prioriser le prêt de matériel et en acquérir du nouveau pour soutenir des activités destinées à la famille.
- Étudier la faisabilité de regrouper en un seul emplacement les organismes en lien avec la famille.

### Informar adéquatement les familles des ressources disponibles

#### Nouvelle mesure

- Créer un bottin regroupant l'ensemble des ressources disponibles pour les familles et le rendre accessible sur Internet.



## Soutenir des événements et des activités soulignant l'importance de la famille

### Nouvelles mesures

- Bonifier les activités familiales de la Ville de Terrebonne et soutenir les organismes qui offrent des activités reliées à la famille.
- Élaborer un projet de « marché aux puces » destiné aux familles en conformité avec la réglementation municipale.

## S'assurer de l'application et de la pertinence de la Politique familiale

### Nouvelle mesure

- Créer un comité de suivi.  
Sa composition proposée sera :
  - Un membre de la Commission (avec un substitut);
  - Deux membres d'organismes liés à la famille;
  - Trois citoyens (un par secteur);
  - Un représentant du CLSC;
  - Un représentant du Service de la vie associative de la Ville de Terrebonne.

*Pour réaliser le Plan Action Famille Terrebonne dans le cadre des prochains exercices financiers, chacune des nouvelles mesures devra être établie en fonction des priorités et fera l'objet d'une évaluation budgétaire dans le but d'atteindre les objectifs du Plan Action Famille Terrebonne de la Politique familiale.*



## Mécanisme de révision

Tout au long de son mandat, la Commission de la famille, des affaires sociales, de l'action communautaire et de la condition féminine pourra recommander au comité exécutif des modifications, des ajouts ou des retraits de certaines mesures conformément aux orientations de la Politique familiale.

Tous les deux ans, la Commission de la famille, des affaires sociales, de l'action communautaire et de la condition féminine, selon les suggestions du comité de suivi du Plan Action Famille Terrebonne de la Politique familiale, devra déposer au comité exécutif un bilan comprenant l'avancement des mesures par rapport au Plan Action Famille Terrebonne.



# GRANDIR ENSEMBLE

## PLAN ACTION FAMILLE TERREBONNE

DE LA POLITIQUE FAMILIALE DE LA VILLE DE TERREBONNE

### Mesures existantes

- Planifier l'aménagement du territoire en tenant compte des besoins des familles (parcs et espaces verts).
- Améliorer les horaires et les circuits de transport en commun.
- Favoriser la construction de maisons intergénérationnelles.
- Kiosque d'information lors de la Semaine nationale de la prévention des incendies (SNPI) et remise de documents sur la vérification des détecteurs de fumée.
- Remise de dépliants expliquant la nécessité de vérifier le détecteur de fumée, la façon de faire ces vérifications et la fréquence de remplacement des piles à plus de 3 400 enfants lors des exercices d'évacuation d'établissements scolaires.
- Visites de garderies, de CPE et de classes du préscolaire pour expliquer aux enfants les différents comportements à adopter lors du déclenchement du détecteur de fumée et pour donner des conseils de sécurité sur différents sujets comme les produits toxiques, l'utilisation des médicaments et la prévention lors d'activités aquatiques.
- Publication d'un article dans les journaux locaux au sujet de la sécurité incendie dans les maisons.
- Kiosque d'information aux Galeries de Terrebonne axé sur le détecteur de fumée: thème annuel du ministère de la Sécurité publique.
- Participation aux campagnes de sécurité sur les sièges d'auto pour enfants avec les partenaires locaux et le CLSC.
- Publication d'articles dans le journal municipal *La Source* et dans les journaux locaux sur les conseils de sécurité et les services offerts directement aux familles.
- Vérification des détecteurs de fumée lors d'interventions visant les bâtiments résidentiels.
- Favoriser l'inscription aux activités par des moyens diversifiés comme le courrier, le téléphone et le courriel.
- Favoriser la tenue d'activités intergénérationnelles.
- Ouverture des bibliothèques une matinée par semaine pour des activités familiales et offrir l'heure du conte le matin plutôt que l'après-midi (sieste). À planifier conjointement avec les différents intervenants.
- Uniformiser les différents équipements des parcs.
- Maintenir l'intégration des enfants handicapés dans les parcs et les activités de loisirs.
- Augmenter l'offre de logements sociaux destinés aux familles.

### Nouvelles mesures

- Évaluer et réaliser l'installation de panneaux « réservé pour femme enceinte », « enfant en bas âge » et « famille avec poussette » dans les stationnements de certains bâtiments municipaux.
- Favoriser par un plan de communication l'installation de panneaux « réservé pour femme enceinte » et « enfant en bas âge » dans les stationnements des commerces.
- Réserver des places pour les femmes enceintes et les familles avec enfant en bas âge dans les autobus. Le CITM, partenaire dans ce projet, ajouterait des panneaux à cet effet.
- Faire connaître la possibilité, pour les familles, d'obtenir un bac de recyclage plus grand ou de recevoir un deuxième bac de recyclage gratuitement.
- Installer des panneaux spéciaux avertissant les automobilistes de la présence d'un CPE en installation ou d'une garderie reconnue par le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.
- Publier les statistiques et les conseils de base en sécurité incendie dans le cadre d'une chronique sur la sécurité publique dans le journal municipal *La Source*.
- Publier des articles dans le journal municipal *La Source* sur l'importance de procéder à une vérification des détecteurs de fumée lors des périodes de changement d'heure.
- Faire vérifier les détecteurs de fumée par les pompiers lors des visites résidentielles (4 000 par année, à raison de 1 000 portes par caserne), du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> novembre, et remettre un dépliant sur la sécurité incendie résidentielle.
- Améliorer la politique de tarification familiale dégressive en fonction du nombre d'enfants.
- Développer une signature *Qualité Famille* afin de promouvoir les organismes et les entreprises privées qui favorisent les activités parents/enfants.
- Améliorer l'ombrage dans les parcs et les bancs près des aires de jeux ou des jeux d'eau.
- Aménager l'accueil de certains bâtiments municipaux pour les familles.
- Favoriser l'installation de tables à langer dans certains bâtiments municipaux.
- Mettre sur pied un programme de promotion de la Politique familiale et développer une synergie entre les partenaires dans le but d'encourager et de dynamiser le milieu.
- Prioriser le prêt de matériel et en acquérir du nouveau pour soutenir des activités destinées à la famille.
- Étudier la faisabilité de regrouper en un seul emplacement les organismes en lien avec la famille.
- Créer un bottin regroupant l'ensemble des ressources disponibles pour les familles et le rendre accessible sur Internet.
- Bonifier les activités familiales de la Ville de Terrebonne et soutenir les organismes qui offrent des activités reliées à la famille.
- Élaborer un projet de « marché aux puces » destiné aux familles en conformité avec la réglementation municipale.
- Créer un comité de suivi.